

# Avis à la population

## SEPT tonnes de déchets par jour à Haute-Sorne :

### Cela vous concerne !

Notre commune fait aujourd'hui face à une forte augmentation du volume de déchets à traiter, in facto du coût couvert par la taxe de base.

#### Chaque habitant produit par an :

Déchets encombrants	42 kg
Déchets verts	180 kg
Verre	44 kg
Déchets inertes	25 kg
Ferraille / fer blanc / alu	16 kg
Papier / carton	23 kg
<b>Total / an / habitant</b>	<b>330 kg</b>



L'élimination de ces déchets est couverte par la taxe de base. Si l'augmentation continue à très court terme, nous devons trouver des solutions.

Nous aimerions dans un premier temps vous rendre attentifs à votre propre consommation. L'époque que nous vivons nous encourage d'ailleurs à le faire : ainsi se développent parmi nos concitoyens des consciences diverses et des projets individuels qui tendent à diminuer la consommation de chacun.

La taxe de base étant fondée sur la solidarité, il serait dommageable de prêter à ceux qui sont attentifs et souhaitent réduire leur consommation générale.

Si la situation devait perdurer, nous nous verrions contraints **d'augmenter les diverses taxes en lien avec le traitement des déchets.**

En intégrant dès l'achat d'un bien la notion de son élimination, nous pouvons contribuer à diminuer le volume de déchets que nous produisons. Nous comptons sur vous pour qu'ensemble nous trouvions les solutions et ainsi réduire sensiblement nos déchets.

Pour rappel, les Déchets Urbains Combustibles (DUC) qui font l'objet du ramassage hebdomadaire par le biais des sacs taxés, ne sont pas pris en considération dans cette analyse, c'est le SEOD qui comptabilise ces éléments statistiques.

Merci pour votre collaboration

La commission Environnement et le Conseil communal